COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20261005-D_05_10_2026_25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

Délibération n°05-10-2026-025
7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du Lundi 5 octobre 2026

Date de convocation	29 septembre 2026
Date d'affichage	29 septembre 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	46 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 5 octobre à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Boëssé le Sec, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, M. Thierry GUÉRIN, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Nicolas MARHADOUR, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, , M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 0.

Pouvoirs : 5 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Frédéric POURRIOT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Arnault de CALONNE, M. Dominique MORANCÉ ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Willy PAUVERT ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sophie DOLLON.

Etaient excusés : 9 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Angélique GOURAUD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, Mme Émilie PEROUX, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GENERAL 2026

Le Conseil de communauté,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget général 2026 voté le 23 février 2026,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances et comptes publics,

Considérant que la décision modificative intègre notamment :

- L'ajustement des recettes fiscales suite à la réception de l'état 1259,
- L'ajustement des crédits pour les taxes foncières (-5 000 €) et le FPIC (+19 200 €),
- L'ajustement des crédits relatifs à l'Autorisation de programme Fonds de concours 2023 suite à sa clôture (-2 344 €),
- La diminution des crédits budgétés pour les intérêts d'emprunt (-7 027 €),
- La diminution des crédits budgétés pour le FCTVA en fonctionnement (- 5 808 €) et en investissement (-291 947 €) (décalage en N+1 du versement du fonds – Loi de Finances 2026),
- L'ajustement des crédits pour les opérations :
 - + 81 000 € Aménagement du site 3 rue du Moulin à Tan (Laverie, RPE et Microfolies),
 - + 46 000 € Construction du bâtiment blanc,
- L'inscription de nouvelles subventions suite à leur notification :
 - 338 446 € : Contrat des Pays de la Loire (CPDL) pour l'aménagement du site 3 rue du Moulin à Tan,
 - 397 000 € : CPDL pour la construction du bâtiment blanc ZA des Ajeux,
 - 42 000 € : Plan d'investissement durable (PID) pour l'aménagement du site 3 rue du Moulin à Tan,
 - 45 000 € : PID pour l'éclairage led des ZA.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget général 2026 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article		Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
D011		63512	Taxes foncières	57 025 €	-	5 000 €	52 025 €
D014		7392221	Prélèvt pour reverst de fiscalité - FPIC	89 000,00 €	+	19 200,00 €	108 200,00 €
D023	023	OS	Virement à la section d'investissement	6 869 971,10 €	-	405 843,00 €	6 464 128,10 €
D65		657363	Subventions de fonctionnement versées aux organismes à caractère administratif	47 672,21 €	+	9 940,00 €	57 612,21 €
		65888	Charges diverses de la gestion courante - Autres	1 511 873,66 €	+	844 036 €	2 355 909,66 €
D66		66111	Intérêts réglés à l'échéance	308 027 €	-	7 027 €	301 000 €
D67		673	Titres annulés	4 000 €	+	22 000 €	26 000 €
			TOTAL DEPENSES			**477 306 €**	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
R70	70841	Mise à disposition de personnel aux budgets annexes et aux régies	0 €	+	3 432 €	3 432 €
R73	7351	Fraction compensatoire de la TFPB et TH sur résid. princ.	1 170 000 €	+	9 606 €	1 179 606 €
	7352	Fraction compensatoire de la CVAE	2 350 000 €	+	24 788 €	2 374 788 €
R731	73111	Impôts directs locaux	4 460 000 €	+	39 000 €	4 499 000 €
	73113	Taxes sur les surfaces commerciales	368 432 €	+	170 349 €	538 781 €
	73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	304 197 €	+	3 963 €	308 160 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

R74	741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	430 000 €	+	83 048 €	513 048 €
	741126	Dotation de compensation des EPCI	935 000 €	-	23 184 €	911 816 €
	744	FCTVA	7 000 €	-	5 808 €	1 192 €
	74718	Participations - Etat - Autres	83 276 €	+	3 700 €	86 976 €
	74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	516 858 €	+	168 412 €	685 270 €
	TOTAL RECETTES				**477 306 €**	

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
D204	2041412	Subv. d'équip. versées aux communes - Bâtiments et installations				
	op 5023	AP/CP Fonds de concours 2023 (23-11)	30 711 €	-	2 344 €	28 367 €
D23	2313	Constructions				
	op 5425	Construction bâtiment blanc (AP 25-15)	793 233 €	+	46 000 €	839 233 €
	op 5123	Aménagement bâtiment Rue du Moulin à Tan	860 000 €	+	81 000 €	941 000 €
	TOTAL DEPENSES				**124 656 €**	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
R021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	6 869 971,10 €	-	405 843,00 €	6 464 128,10 €
R10	10222	F.C.T.V.A.	305 000 €	-	291 947 €	13 053 €
R13	1322	Subv Equip. Non transférable - Région				
	op 5123	Aménagement bâtiment Rue du Moulin à Tan	0 €	+	338 446 €	338 446 €
	op 5425	Construction bâtiment blanc (AP 25-15)	0 €	+	397 000 €	397 000 €
R13	1323	Subv Equip. Non transférable - Département	0 €	+	45 000 €	45 000 €
	op 5123	Aménagement bâtiment Rue du Moulin à Tan	0 €	+	42 000 €	42 000 €
	TOTAL RECETTES				**124 656 €**	

ARRÊTE le budget général 2026 actualisé comme suit :

	BP 2026	DM n°1	BP 2026 actualisé
Section de fonctionnement	24 126 333,68 €	477 306,00 €	24 603 639,68 €
Section d'investissement	11 297 249,89 €	124 656,00 €	11 421 905,89 €

AUTORISE le Président ou son représentant à procéder aux écritures correspondantes.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 octobre 2026

Pour extrait conforme
Le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Patricia ÉDET

Le Président

M. Didier REVEAU

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

